

Conditions générales

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute l'offre de cours du CIP. Des indications spécifiques à certains cours les complètent.

1. Prérequis et autres exigences relatifs à une inscription

Le/la participant-e a vérifié qu'il/elle dispose des éventuels prérequis exigés par le cours auquel il/elle s'inscrit. Il/elle peut répondre en tout temps aux éventuelles exigences formulées dans le cadre du cours.

2. Inscription

Les inscriptions doivent être effectuées via un formulaire en ligne ou au moyen d'un bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site internet jusqu'au délai indiqué pour chaque cours. Elles sont considérées définitives une fois la confirmation envoyée par le CIP et ont valeur de contrat au sens du CO.

Le nombre de participant-e-s étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée ou selon les conditions spécifiées dans le descriptif de chaque cours.

3. Convocation

Une invitation à participer au cours sera adressée aux participant-e-s après le délai d'inscription.

4. Conditions de paiement

1. Sauf exception, le paiement doit être effectué avant le début du cours.
2. Un non-paiement dans les délais impartis entraîne des frais de rappel.
3. Les situations particulières sont traitées au cas par cas.

5. Conditions d'annulation

1. Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'une communication écrite.
2. Un retrait d'inscription jusqu'au délai d'inscription n'entraîne aucun frais.
3. Sauf cas de force majeure dûment justifié, un retrait d'inscription entraîne des frais d'annulation calculés comme suit :
 - 3.1. Lorsque l'annulation nous parvient plus de XX* jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 40 % du prix du cours.
 - 3.2. Lorsque l'annulation nous parvient dans les XX* jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 80 % du prix du cours.
 - 3.3. Dès que le cours a commencé, son prix est dû intégralement.
4. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

* Se référer au descriptif de cours pour le nombre de jours.

6. Report d'inscription

Le report d'inscription est soumis aux mêmes règles que l'annulation d'une inscription et dépend d'une autorisation explicite de l'organisateur.

7. Absences, abandons

Les absences et abandons ne donnent droit à aucune compensation.

8. Exclusion

Le CIP se réserve le droit d'exclure un-e participant-e pour des motifs allant à l'encontre des valeurs de l'institution.

9. Supports et propriété intellectuelle

Le CIP et ses partenaires sont seuls titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus des formations, indépendamment de la forme (écrite, électronique ou orale). Ainsi, les contenus et supports pédagogiques sous toutes leurs formes, mis à disposition des participants dans le cadre d'une formation, ne peuvent être utilisés à d'autres fins. Ils ne peuvent en particulier faire l'objet d'aucune autre utilisation, transformation, reproduction, exploitation sans accord exprès écrit du CIP.

10. Enregistrements vidéo et audio

Sans le consentement du CIP, du/de la formateur/trice et des participant-e-s, il est interdit de procéder à des enregistrements vidéo ou audio et de les diffuser.

11. Attestation

Une attestation sera délivrée aux participant-e-s qui pourront justifier d'un taux de fréquentation répondant aux conditions spécifiées dans le descriptif du cours concerné.

12. Copie et duplicata

Sur demande écrite, une copie ou un duplicata d'attestation ou certificat peuvent être établis. Contrairement à une copie qui est gratuite, un émoulement est exigé pour un duplicata.

13. Certification

Certains cours peuvent mener à l'obtention d'une certification. Les modalités sont détaillées dans le règlement concerné.

14. Protection des données

Le CIP s'engage à traiter les données des participants, partenaires et clients conformément aux règles de la loi suisse sur la protection des données.

Par le biais d'une inscription à un cours, les participants acceptent l'utilisation de leurs données personnelles par le CIP.

Lorsque l'employeur est indiqué comme adresse de facturation, les participants autorisent le CIP à lui communiquer non seulement les informations nécessaires à la facturation, mais également d'autres données relatives aux cours.

En aucun cas, elles ne sont transmises à des tiers, excepté si la loi ou la demande d'une autorité judiciaire ou administrative l'exige.

15. Modifications des programmes, prix et conditions générales

Le CIP se réserve en tout temps le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix et des conditions générales.

16. For juridique

Toutes les relations juridiques avec le CIP sont soumises au droit suisse. Le for juridique est le siège du CIP, à 2720 Tramelan.

Tramelan, décembre 2019

Cette version annule et remplace les précédentes.